



**ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE**

AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE PHOTOGRAPHIÉE ET /OU FILMÉE

Je soussigné (e) : (Nom/prénom)..... Représentant légal de l'enfant :
(Nom/prénom)..... demeurant à
(Adresse).....

contacts (tel+mail).....

autorise, en application de l'article 9 du code civil ⁽²⁾, le groupe EEDF Marseille Huveaune, à prendre l'enfant nommé ci-dessus en photo ou vidéo dans le cadre du camp d'été 2020 à Pont de Barret (26) et à diffuser la ou les images photographiées et/ou filmées, sur lesquelles est représenté(e) l'enfant nommé ci-dessus, ou réalisées par lui, et prises dans le cadre des activités individuelles ou collectives menées pendant le camp d'été du 6 au 24 juillet 2020.

Par la présente, je m'engage à ne pas réclamer au groupe EEDF Marseille Huveaune, ni à l'entité nationale EEDF, une quelconque rétribution, en contrepartie de l'utilisation de la (ou des) images cédées.

Cette autorisation s'entend sans limitation de durée et de territoire.

Date et signature suivies de la mention "*lu et approuvé*" :

(2)" Toute personne a droit au respect de sa vie privée"